

Réunion RP du jeudi 13 janvier

Présents pour le personnel : Pascal Martin, Jean-Bernard Vitiello, Laurence Collet, Pierre-Olivier Casabianca

Présents pour la direction : Samuel Peltier, Marilyne Camacho, Séverine Meignan Benbournane, Séverine Achard, Rozenn Ménard (pour la direction de l'immobilier à France Télévisions)

Compte-rendu des RP Sud

Point PCA

Le directeur débute la séance en parlant du Plan de Continuité d'Activité (PCA) et rappelle qu'en PACA « l'épidémie galope. Il y a 2.600 cas positifs pour 100.000 habitants et notre région est l'une des moins vaccinées. »

Pour la direction, pas question, malheureusement, de revenir sur le PCA qui est en cours jusqu'à la fin du mois.

Mais nous avons appris, le lundi 17 janvier que le PCA est allégé à partir du lundi 24 Janvier avec un retour d'un JT par antenne, à savoir que nous passons de 4 équipes à 5 équipes actu par jour, les locales restent ouvertes et le nombre de salariés sur notre site passe à 37.

La direction rappelle que la règle reste le télétravail.

Les Formations NRCS

Comment justifier la tenue de formations alors qu'on limite le présentiel et l'antenne ?

Les formations NRCS ont débuté le lundi 10 janvier. Les élus sont étonnés de voir que 5 stagiaires et un formateur puissent occuper la salle de formation alors qu'un PCA nous contraint à réduire drastiquement notre activité.

Pour Marilyne Camacho, le PCA ne s'applique qu'à l'antenne et ne prend pas en compte les formations.

Le directeur nous rappelle que « les formations NRCS sont stratégiques pour l'entreprise et ne peuvent plus être repoussées ». « Elles ont déjà 2 ans de retard » ajoute Séverine Achard.

Au sujet de la sécurité sanitaire des salariés, Marilyne Camacho explique qu'il n'y a pas beaucoup de risque car « la salle de formation est grande, il y a des masques, du désinfectant et un ordinateur par personne. »

Les RP rappellent à notre direction que lors de la dernière commission CSSCT, la direction du réseau a dit que cette formation pouvait être faite par visioconférence.

Notre direction n'est pas de cet avis. Notre IRH explique qu'elle s'est entretenue avec le formateur et que ce dernier lui a dit que si ces formations étaient faites en "visio", « les stagiaires n'auraient pas accès à tous les outils. »

Une réponse étonnante. Les élus rappellent qu'avec un VPN, les stagiaires pourraient se connecter à leur session, mais pour Marilyne Camacho, il y a un autre problème : « il faut deux écrans pour travailler correctement. Je ne suis pas sûr que notre personnel ait deux écrans à la maison. Ce serait une formation en mode dégradé. »

Les RP Sud ne comprennent pas pourquoi notre direction ne met pas tout en œuvre pour que cette formation se passe dans les meilleures conditions. Certains salariés sont inquiets pour leur santé.

Marilyne Camacho nous dit qu'il y aura quand même des sessions en visio qui seront organisées pour les personnes les plus vulnérables.

« Des formations en visio ? Mais on croyait que ces formations ne pouvaient pas se faire de cette manière ? » questionnent les RP Sud. « Nous espérons que des formations complémentaires vont être organisées pour les salariés qui vont bénéficier de ces « formations en mode dégradé », surtout que les formations NRCS sont essentielles » demandent les RP.

Marilyne Camacho nous répond que non, rien n'est prévu. Les RP Sud sont étonnés de cette réponse.

Le directeur vient à la rescousse de Marilyne Camacho : « on pourra faire une mise à niveau pour les personnes formées en distanciel, on pourrait organiser des formations d'une heure ou deux en interne. On va trouver le temps. » Et notre RRH surenchérit : « peut-être que l'on pourra aussi faire venir des formateurs d'autres régions quand ils seront disponibles ».

Ouf, les salariés vulnérables ne bénéficieront pas d'une « formation en mode dégradé ». Reste à organiser ces formations. Les RP Sud seront vigilants à ce que tous les salariés puissent avoir un même niveau de formation.

Peut-on s'assurer que les présentateurs expliquent l'existence de JT communs pour raisons sanitaires ?

Le directeur explique que ces explications doivent être données dans tous les JT, c'est une consigne de la direction du réseau.

Covid

Des autotests vont être mis progressivement à la disposition des salariés. Quand arriveront-ils à France 3 Côte d'Azur ?

Séverine Meignan Benbournane confirme qu'il y a aura des autotests à France 3 Côte d'Azur, pour le BRI, la locale et les Bex : « il y en aura peu. Au BRI ils seront mis à la disposition du gardien et une salle dédiée sera réservée pour pratiquer un test et désinfectée à l'issue du test. Ils seront réservés aux collaborateurs qui ont un doute ou des symptômes. »

Le lundi 17 Janvier, le directeur régional nous a confirmé que les autotests sont arrivés sur site, ce qui est une très bonne nouvelle.

Les salariés qui le souhaitent peuvent-ils avoir des masques FFP2 ?

Oui, des masques FFP2 sont disponibles à la demande, il y aussi d'autres protections (sur-chaussures...)

Si des salariés doivent garder leur enfant car la classe est fermée, que prévoit FTV ?

Marilyne Camacho : « Si des salariés doivent garder leur enfant de moins de 12 ans, l'employeur mettra, pour moitié, des RTT Employeur. L'autre moitié sera complétée par des congés que devra poser le salarié. Il faudra également que le salarié fournisse un certificat comme quoi la classe est fermée ».

Quels sont les premiers résultats obtenus avec le capteur de CO2 ? A-t-il été utilisé, si oui, où ?

Séverine Meignan Benbournane : « On a reçu un capteur en décembre et on va en recevoir un autre bientôt, qui sera sans doute utilisé en régie. Le capteur a été utilisé à Antibes et à la locale de Nice. » A Antibes, en salle de conférence, « on est à 700 ppm, ce qui est très satisfaisant .On peut monter jusqu'à 800ppm (c'est le seuil d'alerte fixé en mai dernier par le Haut conseil de la santé publique, note des RP). »

A la locale, le taux maximal dans la salle de rédaction et dans les salles de montage est de 650ppm.

« A noter que la préconisation est de laisser le capteur dans une même salle pendant 3 jours » précise la cheffe de centre.

Jours Flottants PTA

Combien auront les PTA de jours flottants en 2022 ?

Marilyne Camacho explique que cette année les PTA auront un jour flottant. Après vérification, cette année, il y a 3 jours fériés qui tombent un dimanche et un jour férié un samedi. Si on enlève la journée de solidarité, les PTA devraient donc avoir 3 jours flottants cette année.

Les jours flottants apparaissent dans mon kiosque le premier jour du mois où un jour férié coïncide avec un samedi ou dimanche, c'est pour cela que pour le mois de Janvier, nous avons un jour flottant correspondant au jour de l'an qui était un samedi !

<https://groupefrancetv.sharepoint.com/:b:/r/sites/monespace-RH/Documents%20temps%20de%20travail%20congs/Repos%20et%20cong%C3%A9s/JOURS%20FLOTTANTS%20-%20septembre%202019.pdf?csf=1&web=1&e=DQ5grp>

Rédaction en chef : Quelle est sa situation à France 3 Côte d'Azur ?

Samuel Peltier : « Le rédacteur en chef a eu son entretien avec la direction. Nous avons jusqu'à la fin du mois pour prendre une décision. J'aimerais que l'intérim soit le plus court possible.»

Quand le réaménagement de la Locale de Nice est-il prévu ?

La cheffe de centre explique que le calendrier a pris du retard : « On a dénoncé l'entreprise qui va faire les travaux des plafonds car elle ne donne pas satisfaction. La société a fait des devis exorbitants. Les devis qu'ils nous présentent sont 3 fois supérieurs au montant inscrit dans l'appel d'offre. Les appels d'offres sont gérés par le service des achats et la direction des IMG, pas par France 3 Côte d'Azur. »

Tous les travaux qui impliquent la réfection des plafonds sont donc retardés. Les seuls travaux qui n'ont pas retardés sont ceux du couloir de la Brague. Ils devraient débuter prochainement.

Point emploi

Marilyne Camacho nous explique que le poste d'assistante de la locale de Nice a été mis en consultation le vendredi 14 janvier, tout comme un poste de scripte et le poste d'OPV.

Présentation du projet France 3 Côte d'Azur à la Victorine en présence de Rozenn Ménard

La direction a enfin accepté de nous présenter le projet du cabinet d'architectes sélectionné par France Télévisions.

La direction précise que pour l'instant, le déménagement n'est pas acté puisque la mairie de Nice doit se prononcer en conseil municipal. Le vote pourrait avoir lieu avant la fin mars.

Rozenn Ménard, du service immobilier, nous a présenté quelques visuels, à commencer par l'extérieur du bâtiment.



Rozenn Ménard explique que « les accès se feraient sur la façade, où il est écrit France.tv. A ce niveau il y aura un parking vélos et deux places de voitures pour les invités. »

Des espaces de vie commune et de rencontre

Un escalier lien entre tous les éléments du programme ▼

▼ Terrasse avec vue sur le grand paysage



france•tv

3

Dans ce 2^e visuel, on voit la terrasse qui fait 600m² et l'intérieur du bâtiment.

Un bâtiment implanté sur l'entrée nord du site

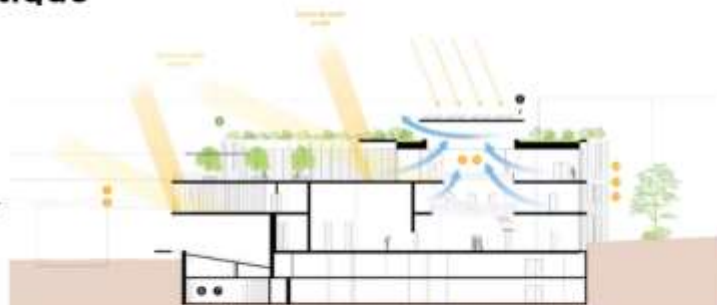


france•tv

4

Un bâtiment ancré dans son environnement Une conception bio climatique

- niveau C1 du label E+C- équivalent RT2012-30%
- démarche Bâtiments Durables Méditerranéens (BDM) label Bronze minimise l'impact des matériaux, réduit les consommations d'eau et d'énergie pour préserver le confort et la santé des occupants
- Conduite avec les utilisateurs et les exploitants en phase conception



1 Courseries extérieures jouent un effet de casquette



2 Brises-soleils verticaux adaptés aux orientations de façade



3 Atrium central qui permet de lier les différents espaces



4 Ventilation naturelle grâce aux espaces traversants et à l'atrium ouvert



5 Production photovoltaïque auto-consommée



6 Géothermie sur nappe, réalise le chauffage et le rafraîchissement



7 Structure béton, matériaux pérenne qui apporte de l'inertie



8 Structure poteau-dalle permet une évolutivité des usages



9 Pompe à chaleur eau/eau réversible assure le chauffage et le rafraîchissement



10 Toiture végétalisée



11 Façade en mur à ossature bois, isolation thermique rigide biosourcée

france.tv

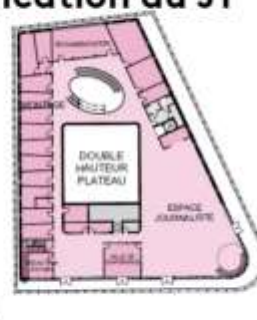
5

Un bâtiment pensé autour du programme FTV et particulièrement du circuit de fabrication du JT

- Proximité des entités rédaction/édition
- Fluidité de circulation jusqu'au plateau : 3 escaliers et 1 ascenseur
- Chaque circuit pensé: accueil invités, départ en reportage, de la régie au plateau
- La possibilité exceptionnelle de construire environ 80 pl. avec un 2^{ème} sous-sol



RDC



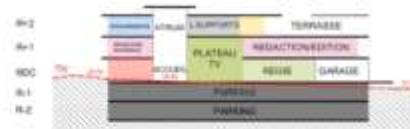
R+1



R+2



-1



R+2
R+1
RDC
R+1
R+2

france.tv

6

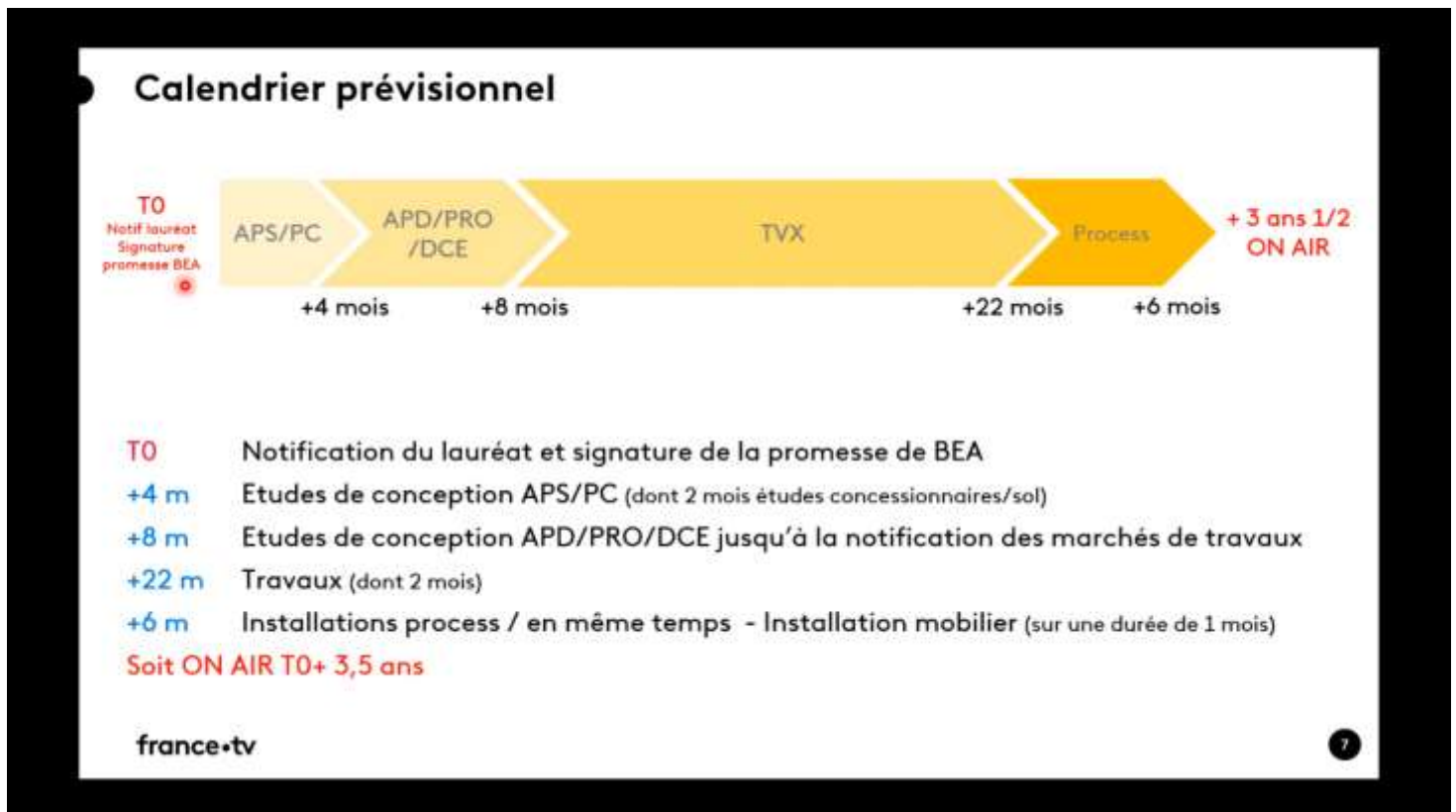
Le bâtiment avec des murs en ossature à bois (à la norme BDM : Bâtiment durable méditerranéen) est sur 3 niveaux hors sol avec 2 sous-sols. Il y aurait de la végétalisation sur les toits avec des panneaux solaires et le hall d'entrée serait avec un accès hélicoïdal. Au rez de chaussée, se trouverait le plateau, la régie et de la logistique. Au niveau R+1, il y aurait la rédaction, l'édition, le montage, la documentation et le mixage. Au niveau R+2 il y aurait l'administratif, des salles de réunion, une terrasse qui pourra accueillir un plateau extérieur. Il y aurait aussi une grande galerie extérieure qui ferait le tour du bâtiment.

Le bâtiment aurait 80 places de voitures, dont 25 réservées aux voitures de reportage. Les voitures du personnel seraient garées au niveau -2. Seul le niveau -1 serait équipé de 4 bornes rechargeables. Rozenn Ménard explique que pour l'instant, la législation n'autorise pas à mettre des bornes au niveau -2.

A noter qu'il n'y aura malheureusement plus de cantine, mais simplement une cafétéria. « Il y aura un frigidaire et des micro-ondes pour vous faire réchauffer des plats » précise Rozenn Ménard.

Pour le restaurant sur site, il pourrait y en avoir un dans un des bâtiments en face de France 3 mais Rozenn Ménard explique que France Tv n'a pas la main dessus.

Les RP Sud ne comprennent toujours pas pourquoi la direction veut nous faire déménager. Pour rappel, le coût de la construction de ce bâtiment sera de 13 millions d'euros. Un coût exorbitant alors que nous n'avons plus assez de moyens pour faire correctement notre travail.



Si la décision de nous faire déménager est prise, nous pourrions emménager à la Victorine en 2026.

Prochaine réunion des RP le 24 Février ! Vous pouvez poser vos questions avant le jeudi 17 février.